



## CHAMPIONNAT DES HAUTS DE SEINE 2022 / 2023

CATEGORIE : U 20 M – 27 engagés

### 1<sup>ère</sup> PHASE

1<sup>ère</sup> division : 1 poule de 8, matches aller simples.  
Matches remis en semaine

2<sup>ème</sup> division : 2 poules de 8, matches aller simples.  
Matches remis en semaine

3<sup>ème</sup> division : 2 poules de 6, matches aller simples.  
Matches remis le 11/12/22 en semaine.

Le 1<sup>er</sup> de D1 accèdera à la Promotionnelle Région.

Le 8<sup>ème</sup> de D1 descendra en D2.

Le 1<sup>er</sup> de chaque poule de D2 jouera en D1.

Eventualité de descente de D2 vers D3.

Le 1<sup>er</sup> de chaque poule de D3 jouera en D2.

### 2<sup>ème</sup> PHASE

1<sup>ère</sup> division : 1 poule de 8, matches aller-retour.

2<sup>ème</sup> division : En fonction des montées/descentes.

3<sup>ème</sup> division : En fonction du nombre de montées/descentes et des nouveaux engagés.

- Matches 4 X 10' – prolongations 5'. Il sera joué autant de prolongations qu'il est nécessaire pour arriver à un résultat positif.

- Liste de brûlage ou équipes personnalisées à faire parvenir au comité avant le début de la compétition.

Utilisation de l'e-marque vivement conseillée. Feuilles de marque départementales (vertes) à faire parvenir au comité, 56 rue des Hautes Pâtures, 92000 NANTERRE.